

Avis adopté

Séance plénière du 13 décembre 2023

Pour des *politiques de jeunesse* structurantes et adaptées aux enjeux du XXI^e siècle

Déclaration du groupe CFDT

Cette résolution avait pour objectif de traduire en engagements du CESE les conclusions de l'événement « politiques de jeunesse(s) ». Son élaboration a été complexe et il faudra tirer les leçons du processus de construction qui a abouti à ce texte maintes fois remanié.

La CFDT a présenté récemment les résultats de son « enquête FOCUS jeunes » afin de recueillir les besoins et les attentes des jeunes saisonniers de 16 à 30 ans sur leurs conditions de travail, de vie, de logement. Nous avons donc apprécié cette résolution au prisme des résultats de cette enquête.

Ces 1 035 jeunes consultés travaillent l'été pour payer leurs études, compléter un revenu, financer un permis de conduire et considèrent que ces revenus ne suffiront pas à financer leurs projets. Ils souhaiteraient bénéficier d'un revenu « jeunes » ou d'une prime. Ils soulignent, pour plus de la moitié d'entre eux, des conditions de travail dégradées, un management parfois brutal. 70 % font le constat du non-respect du repos hebdomadaire ou d'heures supplémentaires non payées... C'est encore plus vrai pour les jeunes femmes. Enfin, leurs conditions de logement sont également très difficiles, voire indignes pour plus d'un tiers d'entre eux.

Même sans valeur statistique, ces témoignages illustrent des réalités de première expérience du travail négatives. Ces constats sont évoqués dans la résolution du CESE et soulignent la nécessité d'une prise en compte de leur situation. C'est le sens des revendications que la CFDT a portées en faveur d'une garantie jeunes universelle, un véritable droit offrant un accompagnement et un suivi global sur la formation, le logement, les mobilités et la protection sociale ainsi qu'une allocation attribuée sous condition de ressources.

Pour la CFDT, comme le souligne cette résolution, il importe que les avis du CESE intègrent la dimension des jeunes dans leurs préconisations, en s'assurant de ne pas récréer les silos qui enferment, voire des droits au rabais. La CFDT, qui compte, depuis janvier, plus de 17 000 personnes de moins de 35 ans parmi ses 82 000 nouvelles adhésions affirme que l'engagement syndical attire bien des jeunes travailleurs et travailleuses.

La CFDT a voté cette résolution.